

La récolte de *pommes de terre* de 1960, estimée à 43,790,000 cent livres, accuse une augmentation de 20 p. 100 par rapport aux 36,532,000 cent livres récoltées en 1959.

Il s'est vendu moins d'*œufs* par l'intermédiaire des postes de classement en 1960 qu'en 1959. Même si le prix pondéré des œufs au producteur durant le premier semestre a baissé à 24.9c. de 29.4c. qu'il était en 1959, le prix de 29.8c. pour l'année entière accuse une augmentation de 0.6c. par rapport à l'année précédente. Le soutien des prix des œufs au producteur au moyen des paiements d'appoint accordés en application de la loi de la stabilisation des prix agricoles a débuté avec la campagne commerciale commençant le 1^{er} octobre 1959 et continuera jusqu'au 30 septembre 1961 au prix moyen de 33c. la douzaine les œufs A gros et A extra-gros.

Le prix de la *laine* en 1960 a augmenté légèrement sur celui de 1959 et le versement au titre de la loi sur la stabilisation des prix agricoles a augmenté de 21c. à 23c. la livre. La valeur globale à la ferme de la laine tondue a atteint \$3,168,000 (\$3,016,000 en 1959). La production a été estimée à 6,891,000 livres, contre 6,800,000 livres en 1959.

La récolte de *produits de l'érable* en 1960, exprimée en sirop, a été estimée à 2,719,000 gallons, soit 15 p. 100 de plus que celle de 1959 et 10 p. 100 de plus que la moyenne de la période 1953-1957. Le gros de la récolte a été produit dans la province de Québec. Les exportations de sucre, en 1960, ont été de 5,900,000 livres, soit environ 20 p. 100 de moins que l'année précédente. La récolte de produits de l'érable de 1959 a été évaluée à \$9,468,000, soit 12 p. 100 de plus qu'en 1958.

En 1960, la récolte de *miel*, fixée estimativement à 32,167,000 livres, dépasse par 2 p. 100 celle de 1959. La faible augmentation de la production résulte de l'accroissement marqué des rendements moyens dans les provinces des Prairies et la Colombie-Britannique. Le nombre d'apiculteurs est passé de 14,180 en 1959 à 12,420 en 1960 et le nombre de colonies, 325,540 en 1960, a accusé une diminution de 5,000. L'accroissement de la production est donc attribuable à l'augmentation du rendement moyen (99 livres en 1960 contre 95 livres en 1959). La moyenne des années 1949 à 1958 est de 78 livres par colonie.

Sous-section 2.—Revenu en espèces provenant des la vente des produits agricoles, 1959*

Durant l'année 1959, les agriculteurs ont reçu environ 2,786 millions de dollars provenant de la vente de produits agricoles, des paiements de participation sur les céréales des récoltes précédentes, des avances nettes en espèces sur les céréales entreposées à la ferme et des paiements d'appoint en vertu du programme actuel de soutien des prix. Cette somme estimative est à peine inférieure aux 2,813 millions de 1958 et se compare au sommet touché en 1952, savoir 2,859 millions. Le revenu provenant de la vente de bestiaux et de produits d'origine animale a accusé une faible baisse en 1959 par rapport à l'année précédente, alors que les recettes provenant de la vente des récoltes de grandes cultures se sont légèrement augmentées. Outre les revenus en espèces indiqués ci-dessus, les agriculteurs de l'Ouest canadien ont reçu en 1959 d'autres paiements supplémentaires s'élevant à \$22,100,000 dont la majeure partie consiste en paiements versés en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, ce qui fait contraste avec les paiements supplémentaires de 1958, soit au-dessus de 60 millions de dollars. Outre les paiements en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, cette dernière somme comprenait la majeure partie des 40 millions versés en vertu des Règlements concernant le paiement de superficie aux producteurs de céréales de l'Ouest. Sur le plan provincial le revenu en espèces a connu ses plus fortes baisses absolues en Alberta et Saskatchewan, et, dans cet ordre, en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick. Le revenu en espèces n'a presque pas changé en Colombie-Britannique, et il a augmenté un peu au Manitoba, en Nouvelle-Écosse et dans l'Île-du-Prince-Édouard.

Grandes cultures.—Les recettes globales provenant de la vente des grandes cultures, y compris les fruits et les légumes ainsi que les paiements de participation versés par la

*Sans Terre-Neuve.